



Addis Abéba, Éthiopie B.P. : 3243 Tél. : (251-11) 5513 822 Télécopieur: (251-11) 5519 321
Courriel : situationroom@africa-union.org

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Mission conjointe UA, Nations unies, CEDEAO, pour l'évaluation technique de la situation sécuritaire au nord du Mali se déploie sur le terrain et démarre ses travaux

Addis-Abéba, le 25 juillet 2016 : La Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr Nkosazana Dlamini Zuma, se félicite du déploiement de la Mission conjointe d'évaluation technique de la situation sécuritaire au nord du Mali. Elle rappelle à cet égard que ladite mission, qui comprend l'UA, les Nations unies, la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ainsi que les pays de la région, fait suite à la Mission initiale, conduite en mars avec la participation de l'UA et des Nations unies.

La Présidente de la Commission rappelle que cette mission entre dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions de la première réunion des ministres de la Défense des pays participant au processus de Nouakchott, tenue à Bamako, le 4 septembre 2015. Dans leurs conclusions, les ministres ont demandé de procéder à l'évaluation de la menace sécuritaire au Nord du Mali et de définir les réponses adéquates à lui apporter, à travers le renforcement de la coopération sécuritaire et d'autres mesures, y compris la mise en place d'une force d'intervention pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent au nord du Mali, en appui à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), dans l'exécution de son mandat de stabilisation et de soutien à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali.

La Présidente de la Commission se félicite du bon niveau de participation des pays de la région à la mission, ainsi que de l'appui logistique que la MINUSMA apporte à la mission d'évaluation et attend avec intérêt les conclusions de cette évaluation qui seront soumises à l'examen du Conseil de paix et sécurité et, subséquentement, aux organes compétents des Nations unies.